



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, séance ordinaire du 8 juillet 2024 tenue au bureau municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, à 20 h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire
M. Martin Vézina → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
M. Hugo Lacroix → Conseiller
Mme Véronique Mathieu → Conseillère
Mme Nancy Paquet → Conseillère

Est absent : M. Patrick Noël → Conseiller

et tous formant quorum.

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Nicolas St-Gelais, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2024-07-01-00

La séance est ouverte à 20 h 00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

Les membres du conseil acceptent que la documentation utile à la prise de décision soit disponible aux membres du conseil moins de 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance (article 148, C. M.).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-07-02-00

Il est proposé par M. Hugo Lacroix
appuyé par Mme Nancy Paquet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

Adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.....6470
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR6470
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL6471
- 3.1 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 20246471

6470



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6472
4.1 Dépôt et autorisation des comptes du mois.....	6472
4.2 Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries : Planification des besoins d'ajout d'espace 2022-2027	6472
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	6473
6. TRANSPORT	6473
7. HYGIÈNE DU MILIEU	6473
7.1 Affectation de dépenses : Affectation de dépenses et appropriation aux surplus.....	6473
7.2 Réfection de l'avenue des Sports, avenue Rousseau et rue des Muguets (égouts et voirie) : Décompte numéro 1	6474
8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	6475
9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	6475
10. LOISIRS ET CULTURE	6475
10.1 Adoption : Politique portant sur les saines habitudes de vie (camp de jour).....	6475
11. CORRESPONDANCE	6475
12. SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS	6476
13. DIVERS	6476
13.1 Demande d'aide financière : Service de garde le P'tit Bonheur des Aventuriers	6476
13.2 Demande de financement : Tir de tracteur de l'île d'Orléans	6476
14. PÉRIODE DE QUESTIONS	6477
15. LEVÉE DE LA SÉANCE.....	6477

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024

2024-07-03-01

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire le 3 juin 2024 ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

CONSIDÉRANT que tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par M. Martin Vézina
appuyé par Mme Véronique Mathieu

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin en y ajoutant la modification suivante au point 13.2 :

Il est proposé par M. Hugo Lacroix
appuyé par Mme Nancy Paquet

2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer tous documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2024-07-03-01
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Dépôt et autorisation des comptes du mois

2024-07-04-01

CONSIDÉRANT l'étude des comptes par les élus préalablement à la présente séance ;

Il est proposé par Mme Nancy Paquet
appuyé par M. Hugo Lacroix

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Approuver tel que présenté le rapport des dépenses autorisées et payées de 159 142,92 \$ pour le mois de juin 2024.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2024-07-04-01
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries : Planification des besoins d'ajout d'espace 2022-2027

2024-07-04-02

CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espaces du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) dans le cadre du Programme québécois des infrastructures 2022-2027, tel qu'adopté par le conseil d'administration le 23 avril 2024 ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

CONSIDÉRANT QUE l'article 272.7 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil municipal doit approuver ou refuser la planification des besoins d'espaces du CSSPS dans les 45 jours suivant la réception de la demande ;

Il est proposé par M. Martin Vézina
appuyé par Mme Véronique Mathieu

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Accepter la planification des besoins d'espaces du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) dans le cadre du Programme québécois des infrastructures 2022-2027 ;
2. Transmettre la présente résolution à la CSSPS et à la MRC de l'Île-d'Orléans ;
3. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2024-07-04-02
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRANSPORT

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Affectation de dépenses : Affectation de dépenses et appropriation aux surplus

2024-07-07-01

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préciser l'appropriation des sommes dépensées ;

Il est proposé par M. François Pichette
appuyé par M. Hugo Lacroix

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Mandater le Directeur général à imputer les sommes nécessaires à la réalisation des travaux d'assainissement comme, sans s'y limiter, la fourniture d'équipements et de travaux d'égout jusqu'à concurrence de 35 000 \$.
2. Assumer la part du financement du paragraphe 1 via le surplus « assainissement ».

6473



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

- Affecter à la réduction de l'appropriation des sommes décrétés par la présente résolution toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par la présente résolution.

Document déposé : 2024-07-07-01
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Réfection de l'avenue des Sports, avenue Rousseau et rue des Muguets (égouts et voirie) : Décompte numéro 1

2024-07-07-02

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la réfection de l'avenue des Sports, de l'avenue Rousseau et de l'avenue des Muguets (égouts et voirie) ;

CONSIDÉRANT le budget 2024 prévoit la réalisation des travaux de mise en œuvre du plan d'intervention en égout et voirie de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2024-04-23-01 « Acceptation d'une offre de service Réfection de l'avenue des Sports, avenue Rousseau et rue des Muguets (égouts et voirie) » ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de la somme de 419 564,41 \$ (toutes taxes incluses) à l'entrepreneur « Gosselin Tremblay Excavation inc. » pour les travaux de réfection de l'avenue des Sports, avenue Rousseau et rue des Muguets (Décompte progressif numéro 1) daté du 14 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT que le maître d'œuvre a vérifié le rapport de l'entrepreneur et recommande au maître de l'ouvrage le paiement de la somme de 419 564,41 \$ (toutes taxes incluses) ;

Il est proposé par M. Hugo Lacroix
appuyé par M. François Pichette

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

- Autoriser le paiement de la somme de 419 564,41 \$ (toutes taxes incluses) à l'entrepreneur « Gosselin Tremblay Excavation inc. » pour les travaux de réfection de l'avenue des Sports, avenue Rousseau et rue des Muguets.
- Affecter toute aide financière à recevoir en provenance du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) à la diminution du financement à assumer par la Municipalité.
- Transmettre la présente résolution à « Gosselin Tremblay Excavation inc. », et à Olivier Giguère, ing. chez Ostrada.
- Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Document déposé : 2024-07-07-02
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Adoption : Politique portant sur les saines habitudes de vie (camp de jour)

2024-07-10-01

CONSIDÉRANT QUE la mission du camp de jour Multisports est d'offrir aux enfants un environnement sain leur permettant de bouger et de pratiquer des activités sportives dans un cadre sécuritaire et récréatif ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'une Politique de valorisation des saines habitudes de vie au camp vise à donner à chaque jeune un environnement favorable à l'acquisition de saines habitudes de vie, et par le fait même, à mettre en place des conditions optimales à son développement global ;

CONSIDÉRANT le cadre de référence de l'Association des camps du Québec suggère fortement à la Municipalité de se doter d'une politique valorisant les saines habitudes de vie ;

Il est proposé par Mme Nancy Paquet
appuyé par Mme Véronique Mathieu

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Adopter la politique de valorisation des saines habitudes de vie pour le camp de jour Multisports.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2024-07-10-01
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. CORRESPONDANCE

2024-07-11-00

La liste de la principale correspondance reçue durant le mois de juin 2024 est déposée.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Document déposé : 2024-07-11-00

12. SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS

2024-07-12-00

Les élus qui le souhaitent présentent les développements survenus dans leurs dossiers respectifs depuis la dernière séance ordinaire de ce conseil.

13. DIVERS

13.1 Demande d'aide financière : Service de garde le P'tit Bonheur des Aventuriers

2024-07-13-01

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière adressée à la Municipalité par le service de garde de l'Île-d'Orléans pour une activité planifiée le 22 août au Camp O Carrefour ;

Il est proposé par M. Martin Vézina
appuyé par Mme Nancy Paquet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Octroyer une aide financière de 115 \$ au service de garde le P'tit bonheur des Aventuriers pour la tenue de l'événement.
2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2024-07-11-01
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2 Demande de financement : Tir de tracteur de l'île d'Orléans

2024-07-13-02

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par le Comité de tir de tracteur de l'Île-d'Orléans, organisme sans but lucratif ;

Il est proposé par M. Hugo Lacroix
appuyé par Mme Véronique Mathieu

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Octroyer une aide financière de 1000 \$ au Comité de tir de tracteur de l'Île d'Orléans, organisme sans but lucratif pour la 27^e édition des tirs de tracteurs de l'Île-d'Orléans qui aura lieu sur le terrain de jeux de la municipalité de Sainte-Famille, samedi, le 10 août 2024 (en cas de pluie l'activité sera remise au lendemain).



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

2. Autoriser le maire, M. Sylvain Bergeron, et la direction générale à signer les documents afférents, le cas échéant.

Document déposé : 2024-07-11-02
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-07-14-00

À 20 h 23, Monsieur le maire invite les citoyens à poser leurs questions. La période de questions s'est terminée à 20 h 28. Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-07-15-01

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

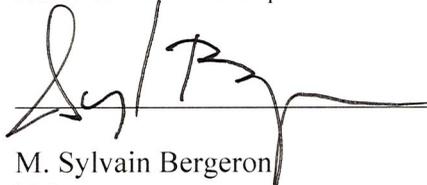
Il est proposé par Mme Véronique Mathieu
appuyé par Mme Nancy Paquet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. De lever la séance à 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En signant le présent procès-verbal, Monsieur le maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal, lesquelles correspondent à ce qui a été discuté et adopté lors de la présente séance et renonce conséquemment à son droit de véto.¹


M. Sylvain Bergeron
Maire


M. Nicolas St-Gelais, urb. M.Sc.A.
Directeur général et greffier-trésorier

¹ **Note au lecteur** : Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).
Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de Monsieur le maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de Monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.